



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse au Cameroun

LÉGALISATION DE DIPLÔMES

Voici les pièces à fournir :

1. Original du/des diplômes et/ou relevés de notes légalisés par **les autorités camerounaises compétentes** (université, OBC, MINESEC, MINEDUB etc), ensuite sur-légalisés par le **MINREX** (Ministère des Relations Extérieures du Cameroun) ;
2. Passeport / carte d'identité du titulaire du diplôme + une photocopie ;
3. Une attestation de pré-inscription / d'inscription auprès d'une haute école suisse / d'une université suisse
4. Frais de 27'000 XAF en espèces par document à légaliser.

Rendez-vous :

Veuillez prendre rendez-vous au préalable par e-mail : yaounde.visa@eda.admin.ch.

BP 1169
Yaoundé - Cameroun

Tél : +237 222 21 18 57 / +237 222 20 50 67 /
+41 58 464 18 56
yaounde.visa@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/yaounde